

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU P.L.U
(S.I.E.P.L.U)
GRISELLES - CHEVANNES
CHEVRY SOUS LE BIGNON
LE BIGNON MIRABEAU

Association L'ARBRE
45 Rte d'Ervauville
45210 ROZOY LE VIEIL

Le 19 Septembre 2013

Madame la Présidente,

Par courrier du 23 août 2013 et en votre qualité de présidente de l'Association « l'Arbre » vous rappelez que cette dernière « s'intéresse à la mise en valeur des richesses humaines, naturelles, artistiques et culturelles des communes appartenant à son champ géographique ».

Tout comme votre association, le syndicat que j'ai l'honneur de présider, en association avec les services de l'Etat, s'attache à prendre « toutes les mesures raisonnables (...) pour conserver et faire évoluer l'environnement ».

Je vous rappelle que la période de concertation actuelle vous permet amplement de vous exprimer ; les questions d'urbanisme que vous posez dans votre courrier seront bien entendu examinées dès lors qu'il s'agira de tirer le bilan de la concertation. Par ailleurs, je vous informe que tous les documents relatifs au PLUI en vigueur et ceux concernant sa révision sont consultables au siège du syndicat en Mairie de Griselles, dans les mairies de Chevannes, Chevry sous le Bignon et le Bignon Mirabeau, ainsi que sur le site internet : www.griselles.fr, icône Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

En revanche, les autres questions relèvent d'une simple polémique dans laquelle je refuse de m'engager.

Je ne vous autorise pas de remettre en cause la compétence du cabinet ECMO qui nous assiste dans notre procédure.

Je tiens également à vous rappeler qu'il est regrettable que vous puissiez imaginer que la procédure en cours serait susceptible d'octroyer des avantages injustifiés aux 16 membres du conseil syndical ; cette insinuation n'est pas acceptable et en tout cas de bien mauvais aloi.

Je vous adresse, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.


Le Président
Gérard GUIDAT

12 Rue de la Mairie – 45210 GRISELLES

Courriel : pos.griselles@laposte.net